

## RESTAURANT et ACCUEIL PERISCOLAIRE

### Année scolaire 2025-2026

Nom et Prénom de l'enfant : .....

Classe de : .....

Responsables légaux et financiers :

#### 1<sup>er</sup> parent :

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

N° de téléphone : .....

Mail : .....

#### 2<sup>ème</sup> parent :

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

N° de téléphone : .....

Mail : .....

#### Restauration scolaire :

Mon enfant prendra ses repas à la cantine en demi-pension :  Oui  Non

**Engagement pour l'année 2025/2026 - Merci de cocher les jours de présence au restaurant scolaire de votre enfant.**

**Lundi**

**Mardi**

**Jeudi**

**Vendredi**

**Changement périodique :** Un changement peut être effectué avant chaque période de vacances, par courrier adressé à Mme le Maire impérativement avant les dates suivantes :

- Demande de changement à faire avant le 1<sup>er</sup> décembre 2025 et effective à partir du 3 janvier 2026
- Demande de changement à faire avant le 1<sup>er</sup> février 2026 et effective à partir du 28 février 2026
- Demande de changement à faire avant le 1<sup>er</sup> avril 2026 et effective à partir du 2 mai 2026

Tout autre changement doit être justifié par demande écrite de la famille à Madame le Maire de Pujols et motivée par un certificat médical, un changement d'adresse ou d'établissement.

**Tout repas sera facturé sauf sur justificatif : certificat médical (dès le 1<sup>er</sup> jour d'absence)**

**Remise d'ordre :** Les repas non pris seront déduits seulement en cas de non fonctionnement du restaurant scolaire, de voyages/sorties scolaires, de grève, d'absence d'un enseignant.

Les repas seront facturés tous les mois.

#### Accueil périscolaire :

Mon enfant ira à l'accueil périscolaire  matin  soir  matin et soir

tous les jours  occasionnellement

Je soussigné(e) Madame, Monsieur .....

Demeurant à .....

Téléphone : ..... Adresse e-mail : .....

**certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur.**

Fait le.....à.....

Signature du responsable financier (précédée de la mention lu et approuvé)

**A remettre à Madame Béatrice JACOUTET, responsable de l'accueil périscolaire au plus tard le 15 septembre 2025. Merci.**